

**Séance extraordinaire du 19 décembre 2016**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 19 décembre 2016, à 20 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Évans Potvin                   Martin Voyer  
  Richard Lapointe           Lévis Duchesne  
  André Fortin                Sylvain Lavoie

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents:                            La directrice générale, Marie-Hélène Boily  
  Le greffier, Mario Bouchard

---

**3           321.12.2016    LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1.       Ouverture de la séance.
2.       Signification de l'avis de convocation et vérification du quorum.
3.       Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
4.       Adoption du règlement n° 208-2016 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2017 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2017.
5.       Adoption du règlement n° 209-2016 relatif à l'imposition d'une compensation pour la collecte des matières résiduelles – année 2017.
6.       Adoption du règlement n°210-2016 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne – année 2017.
7.       Adoption du règlement n° 211-2016 relatif à l'imposition d'une compensation pour le service de distribution de l'eau potable – année 2017.
8.       Adoption du règlement n° 212-2016 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration – année 2017.
9.       Période de questions.
10.      Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4           322.12.2016    ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 208-2016 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX ET DE DÉCRÉTER LES TAUX FONCIERS VARIÉS POUR L'ANNÉE 2017**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'adopter le règlement n° 208-2016 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2017 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2017. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**5           323.12.2016    ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 209-2016 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – ANNÉE 2017**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le règlement n° 209-2016 relatif à l'imposition d'une compensation pour

la collecte des matières résiduelles – année 2017. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**6 324.12.2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 210-2016 FIXANT UNE TARIFICATION POUR LES COÛTS D'ENTRETIEN DES ROUTES DES LAURENTIDES ET DE LA MONTAGNE - ANNÉE 2017**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'adopter le règlement n° 210-2016 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne – année 2017. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**7 325.12.2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 211-2016 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE – ANNÉE 2017**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'adopter le règlement n° 211-2016 relatif à l'imposition d'une compensation pour le réseau de distribution d'eau potable – année 2017. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**8 326.12.2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT N°212-2016 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'ÉGOUT, D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉPURATION – ANNÉE 2017**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'adopter le règlement n° 212-2016 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration – année 2017. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Des questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Sur l'augmentation des revenus de 2017 par rapport à la taxe foncière;
- Sur les comparatifs des taxes par rapport aux municipalités voisines;
- Sur les taux de taxes variés, entre autres sur le taux agricole;
- Sur les dépenses en loisirs ainsi qu'aux travaux publics.

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur de conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

*Lawrence Potvin, maire*

---

*Mario Bouchard, greffier*